

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

La JOC et l'Église : De l'adhésion à la contestation (1961-1974)

Wynants, Paul

Published in:

Septième congrès de l'Association des cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique (Ottignies - Louvain-la-Neuve)

Publication date:

2007

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Wynants, P 2007, La JOC et l'Église : De l'adhésion à la contestation (1961-1974). dans *Septième congrès de l'Association des cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique (Ottignies - Louvain-la-Neuve)*. 2007 edn, vol. T. II, pp. 651-661.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

LA JOC ET L'ÉGLISE

De l'adhésion à la contestation (1961-1974)

Wynants Paul¹

Ainsi que Denis Pelletier l'a montré, le concile Vatican II promeut un catholicisme engagé, pour lequel

le ralliement à la modernité a d'abord une fonction missionnaire (...), destinée à regagner le terrain perdu par des années de malentendu².

Or voilà que, dans nos pays d'Europe occidentale, l'*aggiornamento* est suivi d'une crise sévère du magistère romain, d'une remise en cause de la figure du prêtre et d'une implosion de l'Action catholique spécialisée³. Bien plus, le basculement de nombreux mouvements de jeunesse chrétiens dans les utopies d'extrême gauche les conduit à une critique radicale de l'Église institutionnelle, perçue comme une force "répressive, étrangère à ce qui s'invente dans la vie quotidienne et complice de l'ordre établi"⁴. À l'instar d'autres organisations de cette mouvance⁵, la JOC de Belgique francophone emprunte un tel itinéraire. Le propos de la présente contribution n'est pas d'analyser la mue générale que ce mouvement a connue à la fin des *sixties* et au début de la décennie suivante⁶. Plus modestement, il tente d'éclairer le processus qui conduit certains dirigeants et militants à contester une Église que leurs devanciers ont voulu servir en apôtres.

Un mouvement d'Église

Au début des années soixante, la JOC met encore l'accent sur son appartenance à l'Action catholique spécialisée⁷ : ancrée en milieu ouvrier où elle développe une action éducative et sociale, elle se présente toujours comme "un mouvement d'apostolat pour l'évangélisation des jeunes travailleurs, mandaté par l'Église". Elle revendique sa vocation "missionnaire pour la masse", invitant chaque militant à "porter le Christ à ses camarades"⁸.

1. Doyen de la faculté des Sciences économiques, sociales et de gestion aux FUNDP-Namur et professeur ordinaire dans la même université.
2. PELLETTIER D., *La crise catholique. Religion, société, politique en France (1965-1978)*, Paris, 2002, p. 25.
3. Sur ce dernier phénomène, analysé à chaud, voir les remarques pertinentes de DE VAUCELLES L., "Essai sur l'histoire et les difficultés présentes de l'Action catholique", *Études*, n°340, 1974, p. 421-436.
4. PELLETTIER D., *op. cit.*, p. 82.
5. Voir, par exemple, pour le mouvement étudiant catholique flamand, VOS L., "Traditie als bron van vernieuwing. De katholieke studentenactie in Vlaanderen 1955-1975", *Cabiers d'Histoire du Temps Présent*, n°8, 2001, p. 133-179.
6. Pour un aperçu général, cf. DENIS Ph., "La JOC depuis 1970. Histoire d'une mutation", *La Revue Nouvelle*, LXXXIV, 1986, p. 507-517 et LXXXV, 1987, p. 79-91 ; WYNANTS P., "De l'Action catholique spécialisée à l'utopie politique. Le changement de cap de la JOC francophone (1969-1974)", *Cabiers d'Histoire du Temps Présent*, n°11, 2003, p. 101-117.
7. Sur les caractéristiques traditionnelles de l'Action catholique spécialisée, cf. VOS L., "Het dubbelspoor van de Katholieke Actie tijdens het interbellum", in *Vijftig jaar Chiroleven 1934-1984*, Leuven, 1985, p. 29-52.
8. Archives de la JOC (= AJOC), Note "La JOC/F et les collaborations", s.d. (début des années '60).

Cette Église dont les jocistes veulent assurer le rayonnement est celle de Vatican II. Leur fondateur, Joseph Cardijn⁹, est sans conteste un précurseur du concile auquel il participe comme cardinal, lors de la dernière session. À travers sa pensée et son action, il a contribué à l'émergence d'une théologie du laïcat, d'une théologie du travail et, plus largement, d'une théologie des réalités terrestres. Au plan pastoral, il n'a cessé de préconiser le dépassement des stratégies axées sur le ghetto catholique, pour mettre l'accent sur le salut de tous. Il apparaît aussi comme un ardent promoteur du renouveau liturgique. On trouve des échos de son œuvre dans la Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, en particulier dans le chapitre consacré au Peuple de Dieu, ainsi que dans la Constitution pastorale *Gaudium et Spes* sur l'Église et le monde.

Comment le mouvement vit-il Vatican II ? Au cours de la phase préparatoire du concile, les dirigeants des branches nationales et de la JOC internationale (JOCI) adressent demandes et suggestions à Rome, surtout à la Commission de l'Apostolat des laïcs, au sein de laquelle Cardijn siège comme consultant. La presse jociste publie régulièrement des informations et des analyses sur la progression des travaux : elle veut permettre aux militantes et aux militants de "vivre intensément ce grand événement et de le faire connaître aux jeunes travailleurs". Parce que "nous sommes l'Église, insiste-t-elle, le concile est aussi notre affaire". Les membres sont invités à prier pour la réussite des différentes sessions et à offrir leur travail, chaque vendredi, afin que "l'Esprit assiste les évêques"¹⁰.

Pour que chacun et chacune, à la base, saisisse bien la portée de Vatican II, les aumôniers se font pédagogues en transposant le vocabulaire jociste à l'univers ecclésial : "le concile rajeunit l'Église, dont c'est la grande révision de vie". En vue de galvaniser le zèle apostolique des adhérents, les dirigeants les appellent à déployer des efforts analogues à ceux auxquels le Peuple de Dieu s'attèle : il faut

renforcer notre présence au monde des jeunes (...), faire le concile avec nos évêques par notre action (...), renouveler notre mouvement dans une Église en marche vers une profonde rénovation¹¹.

Parmi les principaux acquis de Vatican II, la JOC pointe l'ouverture aux réalités concrètes des sociétés modernes, la reconnaissance de la mission qui incombe à tous les baptisés et l'appel au dialogue interconfessionnel. Elle souligne aussi la responsabilité accrue dévolue aux évêques, au sein de structures appelées à devenir moins centralisées, ainsi que la participation plus effective des fidèles à la liturgie.

La promotion de Mgr Cardijn à la pourpre cardinalice, en février 1965, est célébrée comme une pleine reconnaissance de l'apostolat des laïcs en milieu ouvrier et comme une marque de confiance de l'Église à l'égard de la JOC. Celle-ci épingle un extrait du discours tenu à cette occasion par Paul VI, dans lequel le Souverain Pontife qualifie le mouvement de "forme providentielle de la présence de l'Église dans le monde du travail, où elle est trop souvent ignorée"¹². La JOC voit dans la dignité conférée à son fondateur "un encouragement à continuer l'œuvre commencée et à redoubler de générosité apostolique", pour que les jeunes travailleurs appréhendent "leur vocation et leur mission propres, dans la construction de la cité terrestre et de l'Église"¹³.

9. À son propos, voir notamment FIÉVEZ M. & MEERT J., avec la coll. de AUBERT R., *Cardijn*, Bruxelles, 1969.

10. *L'Équipe*, nov.-déc. 1962 - janv. 1963.

11. *L'Équipe* JOCF, sept.-oct. 1962 ; *Joié et Travail*, oct. 1962.

12. *Bulletin des dirigeants*, mars 1965.

13. AJOC, Circulaire des équipes nationales de la JOC et de la JOCF aux aumôniers et aux dirigeants, 4 fév. 1965.

Que la JOC soit en phase avec l'Église conciliaire, c'est l'évidence même, du moins jusqu'à la fin des années 1960. Outre *Populorum Progressio* de Paul VI (26 mars 1967), elle accueille très favorablement les encycliques de Jean XXIII. Consacrée au travail, *Mater et Magistra* (15 mai 1961) aurait été écrite à la suggestion de Cardijn, qui aurait adressé au pape une note préparatoire sur le sujet¹⁴. Sans mettre ouvertement la plume à son chapeau, le mouvement souligne qu'à la lecture du document, ses militants et militants ne seront nullement déçus : ils y retrouveront une application de la méthode "Voir-juger-agir", des préoccupations et une terminologie qu'ils connaissent. Tel ou tel dirigeant ne peut, cependant, s'empêcher d'écrire : "Certains passages du texte ressemblent étrangement aux écrits de Mgr Cardijn ou semblent émaner d'un aumônier jociste"¹⁵. *Pacem in Terris* (11 avril 1963), qui met l'accent sur la justice, la paix et le développement, apparaît à la JOC comme "un texte remarquable"¹⁶ : "à la base de toute l'encyclique figure une vérité que nous n'avons cessé de proclamer : la dignité de chaque être humain"¹⁷. Et un responsable national de mettre en évidence le plaidoyer du pape en faveur du désarmement, problème auquel le mouvement est alors très sensible, ainsi que l'appel lancé aux chrétiens pour qu'ils s'engagent dans la vie publique. Les encycliques des années soixante sont fréquemment utilisées pour alimenter les réflexions des militants sur des thèmes qui les concernent : ainsi "notre mission dans l'entreprise d'après *Mater et Magistra*", ou encore "l'évangélisation selon la pensée de Jean XXIII exprimée dans *Pacem in Terris*"¹⁸.

Au sein d'un tel mouvement, le rôle des aumôniers demeure considérable¹⁹, même après Vatican II. Attachés à une paroisse ou à des œuvres, nombre d'ecclésiastiques suscitent la création de sections jocistes ou contribuent à leur recrutement. Souvent, ils procurent un local de réunion aux groupes de base. Exerçant leur fonction dans la durée, alors que les cadres se succèdent à intervalles rapprochés, les aumôniers veillent à la transmission du témoin à chaque génération nouvelle, en lui inculquant la méthode et l'esprit du mouvement. Grâce à leur niveau d'instruction, ils assurent une part notable de la formation des permanents, des responsables régionaux et locaux : ils leur apprennent à s'exprimer en public, à animer des débats, à prendre des notes ; ils les conseillent dans leurs lectures ; ils encouragent les débutants pour qu'ils prennent de l'assurance. Comme adultes, avec leur statut de prêtres, leurs qualités pédagogiques et leur expérience de la JOC, les aumôniers exercent une influence indéniable sur les réflexions menées à tous les niveaux de l'organisation. Leur présence est non négligeable dans les structures, voire dans les instances de décision : ainsi, à la fin des années soixante, on trouve jusqu'à trente ou quarante prêtres dans une réunion de Conseil national d'une centaine de participants. Enfin, les ecclésiastiques prennent non seulement en charge l'accompagnement spirituel des jocistes, mais ils sont aussi, à l'égard de leur hiérarchie, les garants de la composante chrétienne et du label d'Action catholique auxquels le mouvement est attaché. Une telle "position de pouvoir", comme on la qualifiera ultérieurement, n'est pas ouvertement remise en cause avant le début des années 1970 : il n'empêche que certains laïcs la trouvent assez pesante.

14. FIÉVEZ M. *et alii*, *op. cit.*, p. 199-200.

15. *Bulletin des dirigeants*, janv.-fév. 1962.

16. *Ibidem*, sept.-oct. 1963.

17. *La Jeunesse Ouvrière*, mai 1963.

18. *L'Équipe*, oct.-nov. 1963 ; *Lettre aux aumôniers JOC-JOCF*, fév. 1968.

19. Voir les témoignages publiés par KABONGO P., "La révolte des enfants de Cardijn". *Trente ans après. Récits de jocistes*, Bruxelles, 2003.

L'épiscopat belge, dont Mgr Cardijn est très proche, soutient la JOC sans réserve jusqu'en 1970. Sans entretenir des relations suivies avec la hiérarchie ecclésiastique, les responsables du mouvement conservent, durant les *sixties*, une attitude déférente à son égard. Dans certains diocèses, dont Liège²⁰, une "journée des promesses" continue à être organisée : lors de la fête du Christ-Roi, comme les autres dirigeants de l'Action catholique, les permanents et les présidents fédéraux reçoivent un mandat de l'évêque, devant lequel ils renouvellent leur engagement jociste. Cependant, affirme un aumônier, les intéressés n'accordent pas grande importance à pareil mandat : ils participent à la cérémonie officielle pour que le mouvement continue à être reconnu dans et par l'Église²¹.

Déclin de l'orientation apostolique et attrait croissant pour l'action politique

À partir de 1969, la dimension chrétienne commence à poser problème à la JOC francophone. Certes, il n'y a pas encore de remise en cause explicite, mais quelques symptômes ne trompent pas : tout d'abord, un ancien aumônier national²², invité à animer une retraite de permanents, constate que les discussions y portent plus sur le capitalisme que sur l'Église ; ensuite, le même ecclésiastique observe qu'un seul participant à cette retraite assiste à la messe tous les jours, alors que précédemment l'ensemble du groupe adoptait cette attitude ; enfin, le périodique *L'Équipe*, à forte orientation apostolique, se saborde à l'été 1969, après que ses rédacteurs aient refusé de "remplir des pages qui ne sont pas lues (...) et de gaspiller le temps de nombreux collaborateurs sans aucun profit pour l'utilisateur"²³.

Au cours des années soixante, la sensibilité des jocistes à certains enjeux politiques s'affirme peu à peu, tout en demeurant corrélée à l'orientation apostolique du mouvement. Ainsi, la JOC est la première organisation catholique francophone à participer, dès 1963, aux Marches antiatomiques, malgré les réserves de certains évêques dues au caractère politique de telles manifestations et à la prépondérance de la gauche au sein du comité organisateur. Le secrétariat général du mouvement s'en explique, en faisant valoir que

la construction de la paix rejoint l'esprit et la mission de l'Église, dont le chef spirituel appelle à collaborer avec tous les hommes de bonne volonté, par-delà les divergences politiques, idéologiques et religieuses²⁴.

C'est en citant Paul VI et les enseignements de Vatican II que le cardinal Cardijn, très critiqué dans les milieux anticommunistes, justifie le soutien qu'il accorde à la manifestation en faveur de la paix au Vietnam du 4 mars 1967. Et lorsque des militants jocistes se lancent dans la contestation, ils le font au nom de leur dignité d'hommes et de fils de Dieu, citation de *Mater et Magistra* à l'appui. Dans l'enseignement technique et professionnel libre, cet engagement contestataire vise toutefois des directeurs-prêtres, accusés d'autoritarisme, et "des cours de religion mal donnés, auxquels personne ne s'intéresse"²⁵. Au fil des mois, le ton se durcit : l'esprit de Mai 1968 pénètre le mouvement.

Organisée le 21 juin 1969, la manifestation de solidarité avec les dirigeants et aumôniers jocistes du Brésil, arrêtés et emprisonnés par une junte militaire, est à juste titre considérée comme "le baptême politique de la JOC"²⁶. La

20. *Ibidem*, p. 173 (témoignage de R. Roomans).

21. *Ibidem*, p. 28 (témoignage de P. Karen).

22. *Ibidem*, p. 21 (témoignage d'E. Michel).

23. *L'Équipe*, janv.-fév.-mars 1969.

24. AJOC, Note "Marche antiatomique. Position de principe", s.d. (1965).

25. J.T., mars 1969.

26. DENIS Ph., *op. cit.*, p. 516.

répression exercée par la police bruxelloise indigne responsables et militants. Elle enclenche un processus de radicalisation : la mobilisation sur le dossier du Brésil s'intensifie ; la campagne de sensibilisation de l'opinion prend de l'ampleur ; la pratique des appels à la solidarité et à l'intercession de l'épiscopat belge s'installe²⁷ ; celle des interpellations à destination du Saint-Siège, invité à prendre une "position claire"²⁸, fait également son apparition. L'absence de réponse de Rome commence à soulever des questions, puis des critiques.

La période de latence (1969-1970) se clôt par le dernier pèlerinage de la JOC-JOCF à Rome, avec audience papale, organisé en juillet 1970. C'est alors que le mouvement, ou du moins une partie de celui-ci, donne un ultime témoignage de son adhésion à certaines traditions d'Action catholique. Ainsi, dans des déclarations et articles, les aumôniers et quelques dirigeants mettent l'accent sur la finalité apostolique de la JOC et sur sa mission évangélicatrice. Des rassemblements provinciaux sont organisés, notamment en Luxembourg et à Liège, en présence de l'évêque du lieu : ce dernier mandate les participants pour qu'ils exposent au pape, au nom de leurs compagnons de travail, leur fidélité à l'Église, leurs aspirations et leur action²⁹.

Cependant, c'est l'expression, encore feutrée, de vues critiques qui frappe surtout l'observateur. Lors du Conseil national qui décide de la tenue du pèlerinage, une fédération, celle de Mons-Borinage, marque son opposition en épinglant le décalage entre l'institution ecclésiale et le monde ouvrier, avant de s'incliner devant la position majoritaire³⁰. La demande de la direction nationale de la JOCF, relative au lieu de l'audience papale, témoigne d'un malaise patent à l'égard de la pompe vaticane : il est souhaité que la rencontre se déroule "dans un climat de simplicité évangélique", si possible dans l'église modeste de Pietralata dont feu Mgr Cardijn était le titulaire, parce que le mouvement est porteur "de toutes les réticences de la masse vis-à-vis des richesses de l'Église et d'un certain style solennel d'autorité"³¹. À partir de janvier 1970, des doutes s'expriment sur l'opportunité d'une rencontre avec le Souverain Pontife et sur l'attitude du Vatican à l'égard des dictatures de droite :

Cette démarche ne nous compromettra-t-elle pas en montrant que nous sommes d'accord avec une Église traditionnelle, non adaptée au monde ouvrier d'aujourd'hui (...) ? Et quelle position l'Église a-t-elle face aux événements qui se déroulent actuellement au Brésil, en Grèce, en Espagne, à Haïti ?³²

Deux mois plus tard, certains cadres manifestent leur intention d'"interpeller l'Église-institution, en lien avec les autres JOC"³³.

Des interpellations, certes respectueuses, sont effectivement adressées à l'autorité ecclésiastique lors de l'audience papale du 19 juillet 1970, tenue à Castel Gandolfo³⁴. Un appel est lancé pour que "l'Église soit toujours davantage à l'écoute des plus pauvres". Des voix s'expriment en faveur de la désignation d'aumôniers sensibles aux besoins du monde ouvrier et qui "fassent pleinement confiance aux jeunes", ce qui laisse entendre que tel n'est pas toujours le cas. Le président national, Georges Bristot, termine son allocution en demandant le soutien du pape

27. AJOC, Copie de la lettre des présidents et présidentes de la JOC, JOCF, KAJ et VKAJ aux évêques belges, 25 juin 1969.

28. AJOC, Copie de la lettre des mêmes présidents à Mgr Cardinale, nonce apostolique, 8 juillet 1969.

29. KABONGO P., *op. cit.*, p. 174 (témoignage de R. Roomans).

30. *Ibidem*, p. 120 (témoignage de P. Buckens).

31. AJOC, Copie de la lettre du comité national de la JOCF à Paul VI, 3 juin 1969.

32. AJOC, Rapport des commissions de travail "Préparons Rome 1970", janv. 1970.

33. AJOC, Circulaire du secrétariat national de la JOC aux enseignants et éducateurs, 27 mars 1970.

34. AJOC, Note "Rome 70. Audience papale, 19-7-1970. Texte d'interventions".

partout dans le monde où les jeunes du monde ouvrier qui agissent dans la JOC (...) sont poursuivis, emprisonnés, parfois même torturés, sous prétexte qu'ils sont des communistes et des agitateurs, particulièrement au Brésil et dans toute l'Amérique latine.

La réponse de Paul VI³⁵ fait l'effet d'une douche froide : elle souligne la valeur pédagogique, sociale et surtout apostolique de la JOC. Durant le trajet du retour vers la Belgique, témoigne un aumônier,

on sentait que le vent était en train de tourner dans l'ensemble du mouvement ; les permanents et les principaux responsables disaient : il ne faudra plus jamais recommencer un truc pareil³⁶.

Un autre aumônier ajoute :

La crise commence immédiatement après le pèlerinage à Rome, sorte d'apothéose marquant la fin d'un certain type de JOC³⁷.

Tension croissante avec le Vatican

En septembre 1970, une nouvelle vague de répression s'abat sur la JOC brésilienne. Aussitôt, les quatre branches belges du mouvement mobilisent leurs relations pour exiger la libération des détenus. Avec leurs homologues flamands de la KAJ-VKAJ, les dirigeants de la JOC et de la JOCF rencontrent le cardinal Suenens à deux reprises. Ils obtiennent l'appui de l'épiscopat belge. Ce dernier envoie un télégramme au cardinal Rossi (São Paulo), pour solliciter l'intervention urgente des évêques brésiliens en faveur des jocistes arrêtés. Il s'associe à la campagne de soutien à dom Helder Câmara, archevêque de Recife et d'Olinda, pris à partie par la presse de son pays³⁸. Il se solidarise avec la manifestation "Brésil" du 17 octobre, organisée à Bruxelles par la JOC-JOCF et la KAJ-VKAJ dans le cadre de l'Euro-Protest³⁹. Il donne aussi son accord à la lecture, dans les églises, d'une lettre du secrétariat général de la JOC sur la situation au Brésil, lors des messes dominicales des 10 et 11 octobre⁴⁰.

Les démarches entreprises auprès du Vatican ne reçoivent pas le même écho. Dès le 4 octobre, des militantes des groupes de base de la JOCF décident d'écrire à Paul VI, pour le prier de "s'exprimer publiquement et clairement, afin que soit dénoncée la situation inhumaine des jocistes brésiliens"⁴¹. Neuf jours plus tard, une délégation des quatre branches belges du mouvement est reçue par le secrétaire du nonce apostolique à Bruxelles. Elle demande une prise de position officielle du Vatican sur les tortures et emprisonnements arbitraires au Brésil, ainsi qu'une pression sur le gouvernement de ce pays, avec menace de rupture des relations diplomatiques. La réponse qui lui est donnée – "des démarches sont en cours et Rome sera informée de votre demande" – n'est pas jugée satisfaisante⁴². La frustration est d'autant plus grande que l'archevêque ultra-conservateur de Diamantina, Mgr Sigaud, dénonce la JOC comme "facteur de pénétration communiste dans l'Église" et

35. *Ibidem*.

36. KABONGO P., *op. cit.*, p. 120 (témoignage de P. Buekens).

37. *Ibidem*, p. 104 (témoignage d'A. Delacharlerie).

38. *La Cité*, 9 oct. 1970.

39. À cette manifestation, l'épiscopat belge sera représenté par l'évêque auxiliaire de Mgr Suenens et par un délégué de l'évêque d'Anvers. Seront également présents, à titre personnel, des religieux et des religieuses, dont l'abbé d'Orval et des Dominicaines missionnaires de Ficherfont. Apporteront leur appui sans pouvoir participer : Mgr Suenens, Mgr Van Zuylen, évêque de Liège, les Sœurs de Charité de Notre-Dame de Bonne Espérance de Binche et les Sœurs de Notre-Dame de Grâce de Saint-Gérard. Cf. *La Cité*, *La Libre Belgique* et *Het Volk*, 19 oct. 1970.

40. AJOC, Lettre du secrétariat général de la JOC à tous les membres des communautés paroissiales de Belgique, 9 oct. 1970.

41. AJOC, Note "Action Brésil. Chronologie des événements", 28 oct. 1970.

42. *Ibidem*.

accuse ses branches belges de coordonner la campagne contre le gouvernement brésilien à l'étranger⁴³. Une prise de position nette du Saint-Siège est à nouveau demandée, lors de la manifestation du 17 octobre. Un calicot qui y est déployé en dit long sur l'état d'esprit qui gagne le mouvement : il représente un pape endormi, avec la mention "Vatican ?"⁴⁴.

Le 20 octobre, les présidents et présidentes de la JOC-JOCF et KAJ-VKAJ adressent à Paul VI une lettre ouverte au ton plus dur :

Par notre manifestation, nous voulions aussi **exiger** (NDLR : je souligne) de l'Église, par votre voix, une prise de position dénonçant les tortures et les arrestations pratiquées au Brésil (...), avec menace de rupture des relations diplomatiques⁴⁵.

Le même jour, la presse belge signale que l'*Osservatore Romano* est sorti de sa réserve : il diffuse la protestation de l'épiscopat brésilien contre les raids policiers aux sièges de la JOC et de l'Institut pour le développement ; il publie aussi un éditorial sévère sur l'ingérence du gouvernement de Brasilia dans les affaires de l'Église⁴⁶. Toutefois, dans la réponse adressée aux dirigeants des quatre branches belges, G. Benelli, substitut à la Secrétairerie d'État, se montre évasif : sans citer nommément le Brésil, il rappelle les interventions publiques antérieures du pape contre "toute violence, toute atteinte injuste à la liberté et toute mutilation physique ou morale des personnes"⁴⁷. La direction de la JOC est excédée : "Que finisse cette stérile diplomatie !", écrit-elle aux fédérations⁴⁸.

C'est dans ce climat d'exaspération que se tient à Rome, du 29 au 31 octobre 1970, une rencontre des JOC européennes où "l'action Brésil" doit être évaluée et ses suites préparées. Freddy Ingenito, un permanent national aux vues radicales, y représente la JOC et la JOCF belges. Les participants négocient avec le Saint-Siège : ils souhaitent être reçus par le pape, afin qu'il condamne officiellement la dictature brésilienne. Ils essuient un refus. Ils se rendent alors en délégation à la Place Saint-Pierre pour poser la question : "Le Vatican refuse-t-il d'entendre les jeunes travailleurs ?". Finalement, le cardinal Villot, Secrétaire d'État, les reçoit, mais informellement et sans déclaration officielle⁴⁹. C'est la déception et même la colère.

À sa manière, F. Ingenito établit un compte-rendu de l'incident, bientôt diffusé par toutes les JOC européennes, y compris en Belgique. Il écrit notamment :

Devant l'impossibilité pour nous d'expliquer aux jeunes travailleurs que le Pape et ses collaborateurs étaient "absolument trop surchargés", tour de passe-passe de Villot qui nous reçoit pour nous bénir au nom de son supérieur (cela devait valoir quelques centaines de jours d'indulgence). Le Vatican a cru nous avoir..., mais nous ne sommes pas dupes.

Et de conclure :

Comment peut-on concevoir un représentant du Christ dans de beaux salons, entouré de larbins et de laquais, et usant finement de diplomatie (au mauvais sens du terme) ?⁵⁰.

43. AJOC, Circulaire du secrétariat de la JOCI et copie de la lettre de la JOCI, de la JOC-JOCF et de la KAJ-VKAJ à Mgr Sigaud, 15 oct. 1970.

44. *Le Soir*, 19 oct. 1970.

45. AJOC, Projet de lettre ouverte des présidents et présidentes des quatre branches belges à Paul VI, 20 oct. 1970.

46. *La Libre Belgique*, 20 oct. 1970.

47. AJOC, Réponse de G. Benelli aux présidents et présidentes des quatre branches belges, 28 oct. 1970.

48. AJOC, Circulaire du secrétariat général de la JOC aux équipiers et aumôniers fédéraux, 28 oct. 1970.

49. KABONGO P., *op. cit.*, p. 55-56 (témoignage de F. Ingenito).

50. AJOC, Note "Euro-rencontre JOC sur le Brésil, Rome, octobre 1970".

Sitôt publié, ce brûlot provoque une dégradation des relations entre le Saint-Siège et l'ensemble du mouvement jociste.

De retour en Belgique, F. Ingenito ne se prive pas de relater les “péripiéties vaticanes”, au grand mécontentement des aumôniers⁵¹. Embarrassée, la JOCI publie un communiqué dans lequel elle fait état de la réception de délégués européens par Mgr Villot, “qui leur a transmis un message de soutien personnel du Pape”⁵². De son côté, le secrétariat général de la JOC-JOCF mande aux fédérations : “Le compte rendu de la rencontre avec le Vatican ne reflète pas la réalité des choses telles qu’elles se sont passées”⁵³. Ultérieurement, certains de ses membres expriment leur “incompréhension qu’un rapport comme celui-là ait pu être envoyé sans que personne ne l’ait lu”⁵⁴.

La crise

Un des fondateurs de la JOC, Jacques Meert, tire la sonnette d’alarme au lendemain de la manifestation du 17 octobre : il faut “prévenir que, dans le feu de l’action, on ne glisse parfois inconsciemment dans des attitudes et des positions qui relèvent plutôt de l’action politique”⁵⁵. Or, tel est bien le cap adopté par le mouvement sous l’influence de Mai 68 et à l’instigation de dirigeants d’origine immigrée, dont F. Ingenito. La presse jociste ne s’en cache d’ailleurs pas : “Si nous voulons modifier n’importe quelle situation dans la société, nous devons passer par la politique”⁵⁶.

L’“action Brésil” se poursuit. À l’intérieur de la JOC masculine, la zizanie s’installe. F. Ingenito, “très fort en réaction contre ce qui se passait au niveau du syndicat et de l’Église”, ne recule pas devant les provocations. À l’heure de la messe, dans un bureau voisin de la chapelle, il écoute *Putain de toi* de Georges Brassens “à fond la caisse”⁵⁷. En novembre 1970, dans un document interne rédigé sur un ton sarcastique, il s’en prend aux “séniles représentants hiérarchiques de la croulante Église catholique”, ces “éminences grises”, ainsi qu’aux “liens obscènes qui relient l’Église de Belgique avec les bourgeois et leurs laquais”⁵⁸. Pour la plupart des autres dirigeants, il passe les bornes : sommé de démissionner – ce qu’il refuse de faire – il est exclu du mouvement le 16 janvier 1971, réintégré trois jours plus tard, limogé début avril, officiellement licencié le 25 mai, puis rappelé le 25 juin 1973, avant de reprendre ses fonctions après quelques mois⁵⁹.

En l’absence de l’intéressé, mais sous l’influence des positions qu’il a adoptées, la JOC-JOCF bascule vers l’extrême gauche. Rappelons brièvement comment se déroule ce processus⁶⁰. Au départ de la radicalisation du mouvement se trouvent les interpellations lancées, lors de Conseils mondiaux, par des Latino-Américains, puis des Sud-Vietnamiens. Sous l’influence de ces dirigeants, la JOCI prend conscience des enjeux politiques, affirme son caractère ouvrier, puis s’engage dans “la lutte pour la libération des masses”. En Wallonie et à Bruxelles, cette ligne contestataire fait des émules, dans le sillage de Mai 68 : des responsables issus de l’immigration italienne et espagnole, puis d’origine belge, sont séduits par la perspective d’un changement radical de la

51. KABONGO P., *op. cit.*, p. 56 (témoignage de F. Ingenito).

52. AJOC, Communiqué de presse du secrétariat de la JOCI, 6 nov. 1970.

53. AJOC, Circulaire du secrétariat général de la JOC-JOCF aux équipiers fédéraux, aux équipiers fédérales et aux bureaux fédéraux, 8 déc. 1970.

54. AJOC, Notes de G. Bristot sur la réunion du Comité général, 16 janv. 1971.

55. AJOC, Copie de la lettre de J. Meert à Margareth Bacon, secrétaire générale de la JOCI, 21 oct. 1970.

56. *Pour mieux agir*, sept.-nov. 1970.

57. KABONGO P., *op. cit.*, p. 57 (témoignage de F. Ingenito).

58. AJOC, Fonds Bristot VI, Projet (apparemment fictif) de lettre à l’épiscopat, nov. 1970.

59. DENIS Ph., *op. cit.*, p. 517.

60. WYNANTS P., *op. cit.*, p. 105-108.

société. En quête d'outils d'analyse, ils découvrent le marxisme, assimilé à la hâte sous la houlette de quelques intellectuels, dont un aumônier national et un sociologue. Traquant les mécanismes de domination, ces cadres nationaux en viennent à considérer que

les mentalités des jeunes sont modelées par les courroies de transmission que sont l'Église, l'école, l'armée (...), institutions à la solde d'une économie capitaliste concentrée dans les mains des patrons⁶¹.

La boucle est bouclée : si le Vatican refuse de prendre clairement le parti des Brésiliens emprisonnés et torturés, n'est-ce pas en raison de

la complicité de vastes secteurs de la hiérarchie catholique et de l'Église institutionnelle avec les oppresseurs des classes populaires ?⁶²

Dans une organisation à structure pyramidale comme la JOC de cette époque, la grille de lecture adoptée par l'équipe nationale, sous l'influence de ses "têtes pensantes"⁶³, se propage graduellement à tous les niveaux, sauf dans des poches de résistance génératrices d'une dissidence⁶⁴. Comme les aumôniers représentent l'Église, mais aussi le monde des adultes au sein du mouvement, ils sont les premiers à subir les effets de la fronde⁶⁵.

La remise en question des aumôniers

À travers leur analyse des rapports de pouvoir, des permanents découvrent "le poids terrible des aumôniers"⁶⁶ à l'intérieur de la JOC. Ils ne tardent pas à éprouver une réaction de rejet à l'égard des "ancêtres" et des "penseurs", comme ils les nomment parfois. Pêle-mêle, ils leur reprochent leur inamovibilité, leur tendance à manipuler les débats et leur propension à se substituer aux dirigeants laïcs. D'autres comportements sont également mis en cause dans leur chef : ainsi une fixation sur le passé, un attachement désuet à l'héritage apostolique de Cardijn, une incapacité à accepter la critique, un engagement militant insuffisant, une réticence à pratiquer l'analyse socio-politique⁶⁷. Sur le terrain, des propos très durs sont tenus quelquefois à l'égard des personnes⁶⁸. Le conflit avec les aumôniers devient aigu lorsque se pose la question de fond : "à qui appartient la JOC ?"⁶⁹. Convaincu qu'il est le seul dépositaire de la légitimité du mouvement, le secrétariat national entend bien en être le pilote. Il a l'impression de procéder à une sorte de "prise de pouvoir"⁷⁰. En juin 1973 se tient un important Conseil national. Les dirigeants annoncent aux ecclésiastiques venus y assister qu'ils ne sont pas les bienvenus : ils seront représentés en séance par les aumôniers nationaux des branches masculine et féminine. Un jeune prêtre qui assiste à la scène se souvient :

Je vois encore le visage décomposé d'une série d'aumôniers historiques du mouvement, qui se sont vraiment sentis mis à l'écart⁷¹.

Pour un certain nombre d'entre eux, c'est bien de cela qu'il s'agit : ils sont mis sur la touche ou partent d'eux-mêmes ; choqués ou blessés, quelques-uns rejoignent la dissidence. D'autres, par contre, acceptent les orientations

61. KABONGO P., *op. cit.*, p. 207 (témoignage de P. Godfroid).

62. LUTTE G., *Jeunes travailleurs des cinq continents : histoires de marginalisation et de libération*, Bruxelles, 1990, p. 19 (*Contradictions*, n° 60-61).

63. KABONGO P., *op. cit.*, p. 158 (témoignage de P. Godfroid).

64. Sur cette dissidence, voir DHANIS T., "Mutation contemporaine du monde, la JOC en évolution permanente", in BRAGARD L. et alii, *La Jeunesse Ouvrière chrétienne Wallonie-Bruxelles, 1912-1957*, II, Bruxelles, 1990, p. 391.

65. KABONGO P., *op. cit.*, p. 21 (témoignage d'E. Michel).

66. *Ibidem*, p. 59 (témoignage de F. Ingenito).

67. *Ibidem*, p. 62-64 (témoignage de D. Cutello) ; DENIS Ph., *op. cit.*, p. 83.

68. KABONGO P., *op. cit.*, p. 176-177 (témoignage de R. Roomans).

69. *Ibidem*, p. 190 (témoignage de J.-Cl. Brau).

70. *Ibidem*, p. 95 (témoignage de B. Jungling).

71. *Ibidem*, p. 191 (témoignages de J.-Cl. Brau).

nouvelles : ils s'intègrent aux équipes nationales et régionales de permanents. Ce sont eux, parfois, qui y tiennent le discours le plus radical⁷².

Lors du Conseil national de 1973, le mouvement détermine les critères auxquels doivent correspondre ceux que l'on appelle désormais "les accompagnateurs adultes" : jeunesse de cœur et d'esprit, aptitude au partage, rejet du passéisme, capacité à accepter la critique et à faire leur auto-critique, engagement militant dans le milieu, "même si leur action n'est pas encore révolutionnaire", solidarité avec le monde ouvrier et option en faveur de la lutte des classes. Désormais, "l'accompagnateur adulte" aura le même statut que les permanents jocistes. Il sera appelé par les jeunes du mouvement, et non mandaté par une autorité ecclésiastique, réputée "extérieure". Il sera jugé sur son militantisme et son apport intellectuel, non sur ses qualités pastorales ou ses aptitudes pédagogiques. Après un terme de trois ans renouvelable une fois, il retournera "à d'autres engagements cohérents avec son option de classe"⁷³. On assiste bel et bien à une "décléricalisation" de la JOC, mais sans rupture officielle avec la hiérarchie ecclésiastique belge, ni désaveu public de la part de celle-ci⁷⁴.

Les relations avec les structures de l'Église de Belgique se distendent. La JOC organise son action par catégories : immigrés, apprentis, étudiants, employées de maison... Ce mode de fonctionnement y complique l'insertion des prêtres qui, pour la plupart, déploient leur activité sur une base territoriale ou dans un cadre paroissial⁷⁵. Les contacts avec les évêques s'espacent. Ils prennent la forme d'interpellations sur des dossiers politiques, tels différents appels lancés afin que soit dénoncée la guerre du Vietnam⁷⁶. L'équipe nationale estime que les réponses reçues sont évasives⁷⁷. Dès lors, certains de ses membres larguent les amarres : "L'institution est pourrie et liée aux puissances d'argent, dit l'un d'eux. C'est loufoque et idiot de perdre son temps à vouloir transformer l'Église"⁷⁸. Le virage à gauche débouche alors sur une attitude anticléricale, non sur une quelconque adhésion à la Théologie de la Libération⁷⁹.

La figure emblématique de Cardijn n'est pas répudiée⁸⁰. Cependant, c'est l'homme engagé pour l'émancipation des jeunes travailleurs, et non le prêtre ou le cardinal, qui est mis en évidence. Le 1^{er} mai 1974, la JOC-JOCF édite une affiche qui choque non seulement l'épiscopat, mais également le Mouvement ouvrier chrétien⁸¹. Y sont représentés les visages de militants "exécutés parce qu'ils ont lutté par et pour le peuple"⁸². Jésus de Nazareth [sic] y figure aux côtés du prêtre-guerillero colombien Camilo Torres, du maoïste français Pierre Overney, des révolutionnaires communistes Che Guevara et Rosa Luxemburg, de l'anarchiste espagnol Salvador Puig Antich et de quelques autres. Le même

72. DENIS Ph., *op. cit.*, p. 84.

73. AJOC, Note "Quelques propositions face aux besoins globaux du mouvement", juin 1973.

74. DENIS Ph., *op. cit.*, p. 84.

75. KABONGO P., *op. cit.*, p. 226 (témoignage de J. Hanon).

76. AJOC, Lettre du secrétariat général de la JOC-JOCF aux évêques de Belgique, 25 juil. 1972 ; lettre du Conseil national de la JOC-JOCF au cardinal Suenens et aux évêques belges, 16 juil. 1973.

77. AJOC, Note "Rétrospective de l'Action Vietnam", s. d. (automne 1973).

78. Cité par WYNANTS P., *op. cit.*, p. 105.

79. SAUVAGE P., "Relations entre Belges et Latino-Américains à propos de la Théologie de la Libération (1970-1980)", in BASTIAN J.-P. (éd.), *La modernité religieuse en perspective comparée. Europe-Amérique latine*, Paris, 2001, p. 301.

80. Notons, toutefois, que l'inauguration du mémorial Cardijn, en l'église de Laeken, est contestée par certains jocistes : "Rendre hommage à Cardijn, est-ce lui faire un beau monument ou bien travailler réellement à la libération de la classe ouvrière du monde ?" (AJOC, Tract de la JOC de Mons-Borinage, 20 mars 1971).

81. KABONGO P., *op. cit.*, p. 134 (témoignage de M. Di Nanno).

82. AJOC, Affiche du 1^{er} mai 1974.

jour, la JOC-JOCF se proclame “mouvement ouvrier révolutionnaire” : elle a définitivement tourné le dos à sa finalité apostolique d’antan.

Organisation d’Action catholique spécialisée, la JOC est confrontée, à l’instar d’autres mouvements de jeunesse, à la décomposition progressive de ce modèle. Sans rupture, elle prend ses distances envers l’Église, à partir de préoccupations qui s’inscrivent désormais au cœur de son action : la solidarité avec ses homologues d’autres continents et l’engagement politique contre le capitalisme. Par la suite, elle ne renouera pas ses liens du passé avec l’Église institutionnelle. Elle n’abandonnera pas non plus le pluralisme de fait qu’elle pratique depuis les années 1970. Elle redécouvrira, cependant, les enjeux de foi au cours de la décennie ultérieure. Ses militants se poseront alors – sans la trancher – une question à laquelle nul n’échappe, tôt ou tard : celle du sens à donner à la vie⁸³.

83. DHANIS T., *op. cit.*, p. 393.